LEK'TRAIT d'UNION

Les échos du village

mairie de LECQUES

CAHIER DE VACANCES

N°10, mai, juin, juillet, août 2023



Le mot du Maire

Quand les cigales chantent, c'est signe que l'été s'est installé avec ses soirées festives partout sur notre territoire. Il y en a pour tous les goûts, de la tradition taurine aux airs de Jazz à Junas, en passant par « les Estivales de Sommières ».

Les vacances, bientôt pour beaucoup d'entre vous, au bord de la piscine, une glace à la main, c'est l'été, la saison de la détente par excellence !

Belle inauguration des réseaux de la Rue de la Gleisasse (ce qui a fait sourire Madame la Préfète car « habituellement c'est un bâtiment que l'on inaugure, nous a-t-elle confié ! ») mais nous tenions à remercier participants et partenaires qui nous ont permis de réaliser ce projet onéreux.

Mais nos étés changent de mode, ils sont de plus en plus chauds et portent avec eux les excès de tous les dangers, nous obligeant ainsi à quelques précautions et à moins d'insouciance.

Il suffit d'un peu d'attention et de plaisir à prendre soin de nos villageois mais dans le même temps de notre belle planète, soit juste quelques gestes à intégrer dans notre quotidien.

Place à la fête, aux amis avec le soleil en partage !

Bernadette POHER

Sommaire

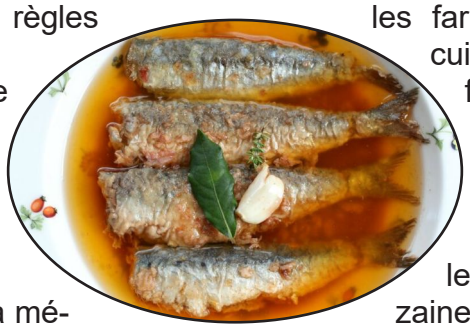
Des recettes 100% fraîcheur.....2
Rue de la Gleisasse.....2
Le risque "incendie".....3
Pour bien écrire.....3
Cahier de vacances.....4
Le jardin un paradis pour nos oiseaux du ciel...6
Quelques trucs et astuces.....7
Un Loto à Lecques.....7
Fin d'année pour les CM2.....7
Carnet.....7

Des recettes 100% fraîcheur, quelques jeux, une petite routine « fitness », des articles inspirants, c'est les vacances !!

« Un esprit sain dans un corps sain », clé-réussite en ces temps de grosse chaleur.

Alors, au seuil de ce nouvel été, à la plage, dans le jardin, sur la terrasse, partons à la découverte de ce petit monde exceptionnel dans les airs ou sous nos pas, qui travaille en parfaite collaboration avec Dame Nature et sachons respecter en douceur quelques règles élémentaires.

Manger léger, jouer dans l'eau, se rafraîchir, bref un petit journal qui lui aussi se met au vert…



Une recette 100% fraîcheur
Sardines à l'escabèche

Escabèche est le nom donné à la méthode typiquement méditerranéenne de préparation de certains poissons (origine : es-cabèche signifie retirer la tête)...ils sont grillés puis marinés

– 12 sardines fraîches
– 50cl de vin blanc sec et 10cl de vinaigre blanc
– 3c à soupe de farine
– 4c à s d'huile d'olive
– un bel oignon doux des Cévennes, 3 gousses d'ail, un peu de persil frais, du thym, du basilic et quelques graines broyées grossièrement de baies rouges .
– Sel, poivre



Préparation :

Étêter et évider les sardines sans les écailler, les fariner et les faire revenir dans 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive sur feu vif 2 minutes de chaque côté.

Éplucher ail, oignon, les émincer, les faire revenir, mouiller avec le vin blanc et le vinaigre, ajouter les herbes, les baies, saler, poivrer et laisser mijoter une dizaine de minutes.

Ranger les sardines dans une terrine , verser dessus la marinade bouillante.

Placer au réfrigérateur au moins 12 heures.

Plus les sardines auront mariné, meilleures elles seront !!!

A déguster très frais

On peut aussi utiliser la marinade pour un tartare de thon rouge mais dans ce cas, cela ne sera pas une escabèche !!!

Rue de la GLEISASSE

Elle traverse le cœur du village pour se fondre dans les vignes, elle est une incontournable du village, mais présentait de gros points difficiles lors des fortes pluies dont nous sommes coutumiers et avec un réseau d'assainissement bien vétuste.

Le chantier était très important tant sur le point travaux que sur le plan financier et il nous fallait nous y atteler, demandes de subvention et parcours administratif pas forcément simples.

C'est donc l'entreprise **COLAS** qui a pris en charge les travaux, avec la **SAUR** comme fournisseur d'eau. Un calendrier lourd, pas toujours très confortable pour les riverains que nous remercions pour leur patience et leur coopération durant quelques semaines.

Le 20 juin dernier, c'est avec beaucoup de fierté que nous avons lancé l'inauguration d'une **RUE DE LA GLEISSASSE**, au revêtement soigné, dotée d'une allée « piéton » visible et digne de notre bourg.

Madame la Préfète du Gard, présente pour l'occasion (c'est la deuxième fois qu'elle se déplaçait sur LECQUES) faisait remarquer, amusée, que généralement elle inaugurait des bâtiments publics, (école, mairie, salle des fêtes) très en vue, mais qu'un réseau d'assainissement ne se voyait pas et que donc c'était bien peu commun !



Elle a pu ajouter que « les réseaux du Gard sont parmi les plus vieillissants et qu'il était absolument nécessaire de procéder à ce type de travaux » tout en reconnaissant les difficultés de nos petits villages ruraux.

Pour clôturer ce moment, un verre de l'amitié offert par la Mairie à tous ceux qui avaient fait le déplacement.



Le risque « incendie »



Les feux de forêts sont une des principales préoccupations de notre belle région.

Avec ses 51 hectares de forêts, notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui viendraient à menacer les habitations ou ceux provoquer par des gestes malveillants autant qu'irréfléchis !

Quel spectacle de tristesse et de désolation de voir ces milliers d'hectares partir en fumée : la forêt , un poumon vital pour notre survie !



Une amende délictuelle du Code forestier de 135€ est prévue pour non-respect des obligations.

L'article L114-36 du Code Forestier oblige les propriétaires à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé la totalité de son terrain.

L'obligation en est faite aux propriétaires, en zone exposée et à moins de 200m afin de limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine ainsi que :

– Aux abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature sur un rayon de 50m (même si les travaux s'étendent sur les propriétés voisines) ainsi que sur un gabarit de 5m de haut sur 5m de large.

– La totalité du terrain si celui-ci se trouve dans une zone plus urbanisé.

Un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) obligatoire est régulièrement mis à jour et consultable en Mairie avec un accompagnement informatif si nécessaire.

Mais il est tout autant nécessaire de rappeler à tous la pratique des bons gestes lors de vos sorties en forêt.

Pour bien écrire

Le redoublement des consonnes



Un ou deux « l » ?

⟶ Le balai ne prend qu'un seul « l », car il n'a qu'un manche, mais le ballet en prend deux, car il faut deux jambes pour danser !

⟶ Une hirondelle a besoin de ses deux « l » pour voler. Une enveloppe ne prend qu'un « l » puisqu'on n'envoie qu'une seule lettre par enveloppe, mais 2 « p » parce qu'elle est en PaPier !

⟶ On écrit « une balade » si c'est une promenade, mais une ballade lorsqu'il s'agit d'un poème.

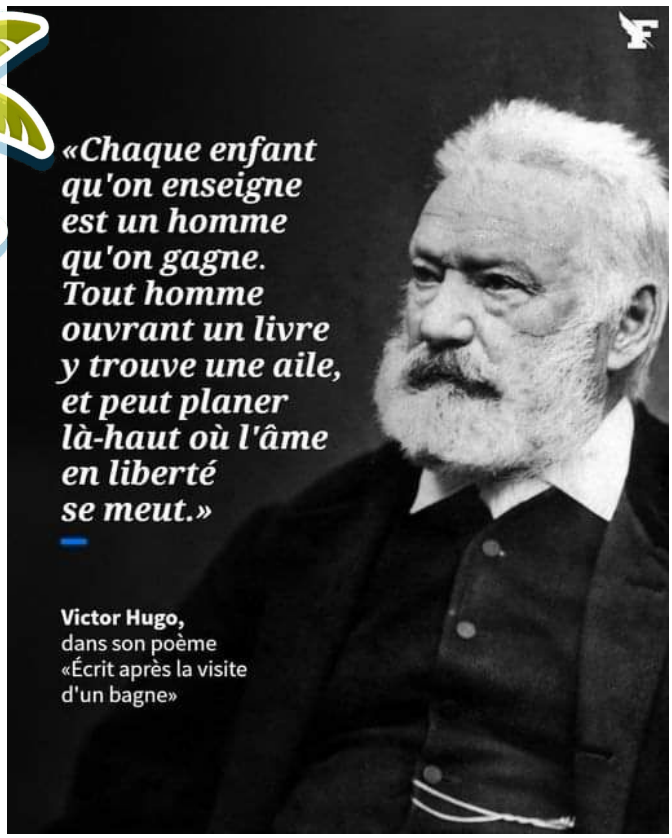
⟶ Enfin, rendons hommage à la libellule qui, pour voler, possède quatre « l ».

Un ou deux « r » ?

⟶ Nourrir prend deux « r », car on s'alimente deux ou trois fois par jour...

⟶ Alors que mourir n'en prend qu'un seul, puisqu'on ne meurt qu'une fois !

⟶ Courir aussi, car, essoufflé, on manque d'R !



Et si notre petit journal prenait, juste pour l'été...

Oh, n'y voyez aucune malice, mais plutôt un peu de légèreté, un zeste de jeu de société, des trucs et astuces pour bien éviter les dangers de l'été, tout en profitant pleinement sainement de quelques bonnes habitudes.



Des articles inspirants :

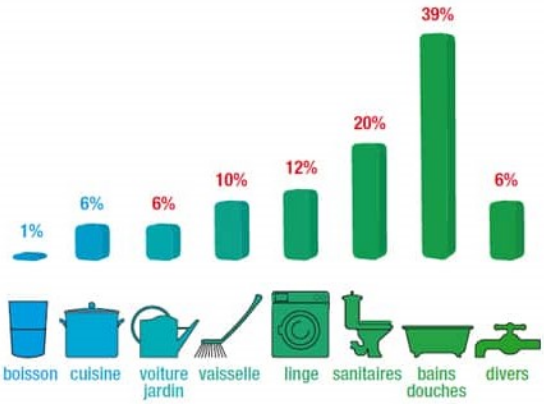
L'eau « anti-gaspi »

Nos jardins ont pu souffrir : trop chaud, trop soif.
Ces quelques astuces sont dédiées aux bons gestes qui leur permettront de rester beaux et de mieux faire face au manque d'eau.
Pas de panique, quelques trucs pour recueillir le précieux liquide :



– Un récupérateur, facile à placer à condition de bien le protéger du soleil avec des bosquets arbustifs ou des plantes grimpantes par exemple
– En complément dans nos régions l'ancestrale méthode **OYA** (ou **OLLAS**), ces jarres en terre cuite à demi enterrées. Un OYA de 10 litres peut irriguer durant plusieurs jours et sans excès d'eau une surface de 1 à 2 m^2. De plus il reste un objet de décoration utile.

Diminuer le besoin en eau, c'est aussi l'empêcher de s'évaporer trop vite : couvrir le sol à certains endroits avec un paillage, mais plus simplement par une couverture végétale un peu dense protège la terre du soleil, ainsi elle s'asséchera moins vite et les plantes profiteront mieux de l'humidité du sol, puis par le phénomène « d'évapotranspiration » l'eau sera renvoyée dans l'atmosphère, faisant ainsi baisser la température.



– L'eau de cuisson (froide) ou de lavage de nos légumes pour arroser les plantes du jardin ou vos jardinières

Rappel des restrictions de l'usage de l'eau entre 8h et 20h

Le Gard a été placé le 24 avril dernier en alerte renforcée en terme de sécheresse.
L'arrêté préfectoral est consultable sur https://www.gard.gouv.fr/Actualites/Situation-hydrologique-dans-le-Gard-au-16-juin-2023
En substance :
« La situation hydrologique est tendue depuis mars dernier. Pour répondre aux besoins en eau et préserver les ressources disponibles, qu'il s'agisse des eaux de surface (cours d'eau et nappe d'accompagnement) ou des eaux souterraines, la préfète du Gard a placé le département successivement en vigilance en mars puis le 20 avril dernier en crise(Cèze aval) et alerte renforcée (Cèze amont, les Gardons, Vidourle et Hérault).
Les pluies sporadiques n'ont pas suffi à inverser cette situation, et les prévisions pour les jours à venir ne laissent pas espérer des précipitations significatives »

Cette mesure a été maintenue après réunion du CRE le 24 mai 2023.
Pour information, les précipitations ont nourri la sève montante de la végétation et des cultures sans pénétrer jusqu'aux nappes phréatiques.



Plein feu sur un duo de choc au jardin...

Stop aux pucerons :

S'il y a bien un insecte que l'on déteste tant il fait de dégâts dans nos jardins et potagers, c'est le puceron !

Pour lutter naturellement contre ce nuisible, la coccinelle est connue pour faire des miracles.

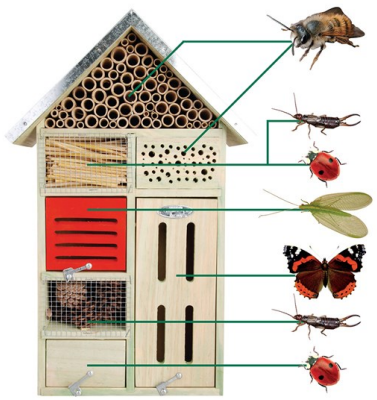
Les larves de syrphe et de chrysope :

Moins célèbre, elles sont pourtant tout aussi redoutables.

En favorisant leur présence dans votre jardin, vous allez pouvoir tirer profit de leur appétit gargantuesque pour protéger les cultures : pas besoin de pesticide ; la nature a déjà tout prévu !

Une mouche déguisée en guêpe :

Avec son habit rouge et noir, le syrphe sème le doute tant il ressemble à une guêpe, mais ce n'est qu'une petite mouche de moins de 15mm de long. En quête de nectar et de pollen, il visite nos jardins fleuris de février à novembre avec un pic d'activité entre mai et juillet et surtout, il ne pique pas ! Et c'est un spécialiste du vol stationnaire…

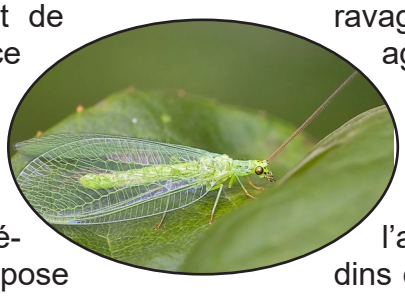


Il adore les maisons d'insectes et ne résiste pas à un joli logement mais aime aussi les tas de feuilles sèches pour abriter ses larves qui n'ont qu'une obsession : manger et de préférences des pucerons.

C'est un insecte pollinisateur précoce et hors pair !

La demoiselle aux yeux d'or :

Les œufs éclosent après 4 à 10 jours et la petite larve, affamée se met tout de suite en quête de victuaille et ce qu'elle préfère….les pucerons !!!



Végétarienne au stade adulte, la chrysope s'alimente de pollen, miellat et participe ainsi à la pollinisation des fleurs, elle apprécie la bourrache, la sauge et dispose très volontiers des chambres de « l'hôtel pour insectes ».

Sa silhouette est gracile, frêle avec un air de libellule…

De petits alliés très discrets…les hérissons

Ces petits mammifères insectivores, dont les poils durs, hérissés et piquants, font des sortes de nid dans les feuilles mortes des haies de nos jardins….C'est un animal petit, qui ne dépasse pas les 30cm et qui pèse en moyenne entre 400g et 1,5kg



N'hésitez pas à laisser traîner paille, feuilles mortes et petites brindilles sur votre gazon, car ils ne sont pas loin et sortent le soir le long des murs, des haies entre avril et septembre. Si vous en apercevez un, approchez le très doucement, il ne s'enfuira pas, et après quelques petits cris, il s'habituera même peu à peu à votre présence.

Vous pouvez leur mettre une coupelle d'eau, bien à l'ombre, en ces temps de fortes chaleur.



Lorsqu'il est de sortie, il fait du bruit, il grogne, souffle car toute sortie lui demande un effort !

Ils vivent en famille et se nourrissent d'insectes et de larves, de scarabées mais aussi de graines de fruits, de chenilles, et ils limitent considérablement la présence et les dégâts des limaces et escargots et de tout ce qui peut ravager cultures et arbustes d'ornement. Ils agissent la nuit comme de fidèles gardiens du jardin.

C'est un auxiliaire précieux qui participe à la biodiversité et nous devons l'accueillir comme il se doit dans nos jardins et en le protégeant des dangers comme les tondeuses et autres machines…

Le jardin un paradis pour nos oiseaux du ciel

Plus nos jardins sont fournis en arbres et haies, plus les oiseaux seront nombreux : de plus en plus et en toute saison, ils se réfugient surtout dans les ramures des arbres persistants, mais les caducs au feuillage marcescent, tels le hêtre et le charme font aussi partie des endroits privilégiés pour la petite faune ailée.



Les petits rapaces occuperont les grands chênes ou les pinset pourront ainsi surveiller les alentours.

Le meilleur abri pour les petits passereaux sera les ronces à mûres et les moineaux eux, préfèrent les arbustes d'ornement persistants à larges feuilles et à la ramure imposante comme le photinia ou le laurier-palme.

Quant aux hérissons et insectes, leurs lieux de vie sont constitués en grande partie par les haies : églantiers, prunelliers, inextricables et protecteurs, même en hiver, quand ils n'ont plus de feuilles, produisent des baies qui assurent le ravitaillement.

Les bouleaux, les saules et les noisetiers ont des bourgeons et des chatons qui sont une source de nourriture importante en fin d'hiver pour l'ensemble de la faune.

La nature fait bien les choses, mais nous pouvons donner un petit coup de pouce nourriture, eau l'hiver pour préserver ce que l'homme a détruit peu à peu car bon nombre de ces petits oiseaux dont on a besoin sont en voie de disparition.



Chauve–souris et chouettes et petits rapaces



Ces animaux faisaient peur autrefois car on les connaissait mal !



Les naturalistes ont décrypté leurs comportements et nous savons apprécier qu'une chauve-souris débarrasse chaque nuit de plusieurs centaines de moustiques Comme elles hibernent à la saison froide, leur installer des nichoirs ou sur un rebord de toit, permet de les avoir à proximité lorsque les insectes piqueurs deviennent un fléau !

Les chouettes et les petits rapaces régulent les populations de rongeurs dont les mulots capables de saccager sans vergogne les cultures potagères.

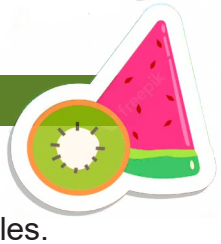
Conservez les vieux arbres !

Ouvrez les yeux (il y en a tout autour de vous) et n'ayez pas peur ils sont utiles !

Leur rôle s'avère crucial, or ils ont tendance à disparaître des campagnes, alors adoptez-les au jardin vous serez conquis !



Quelques trucs et astuces



Pour vous aider dans vos démarches numériques

Un « Conseiller numérique » se déplace dans les communes pour aider et accompagner l'utilisation de vos outils numériques : téléphones, tablettes, PC, liseuse (pas de « dépannage »).

Il est présent à la bibliothèque de LECQUES, en général, le mercredi matin et sur RDV au 06 73 44 42 99 ou directement en appelant la Mairie.

CALADE

Cette association se déplace avec son camping-car dans les communes pour aider toutes personnes dans leurs démarches administratives (carte d'identité, passeport, impôts, retraites…). Un conseiller numérique fait également partie de l'équipe.

La rencontre a lieu au terrain de boules.

Une première session s'est déroulée le 11/05/2023 de 14h à 16h30

Pour en savoir davantage quant aux sessions de rentrée contacter la Mairie.

Les encombrants

Un ramassage est mis en place par la commune : les services techniques assurent ce service sur RDV et tous les 1er lundi du mois.

Est qualifié « d'encombrant », un objet de grande taille ne pouvant être transporté dans un véhicule personnel.

Pour information complémentaire, contacter la Mairie.

Un LOTO à Lecques...

Il faut bien commencer une fois ! C'était le 21 février dernier…

Un **LOTO**, davantage pour nos anciens, histoire de passer un bon moment entre 15h et 18h...

Et ils ont retrouvé les grilles traditionnelles, bien vite remplies (et dans les règles du jeu) avec de vrais jetons, ou d'autres moins conventionnels, le tout assorti de sourires de beaucoup d'humour et de quelques jolis lots bien appréciés.



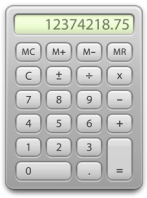
Quelques histoires drôles fusèrent aussi au gré du temps et cela faisait bien plaisir à entendre.

Et pour clôturer ce joli moment, un goûter a réuni nos joueurs autour d'une délicieuse fougasse d'Aigues-Mortes.

Nous espérons vivement une deuxième édition avec davantage de participants !

Fin d'année pour les CM2

Chaque fin d'année scolaire, pour l'école d'Aspères qui regroupe les élèves de 4 villages, une petite tradition, la remise d'une calculette offerte par la communauté de communes et d'un livre (cette année L'Oyssée – Homère) aux élèves de CM2 qui vont partir vers de nouvelles aventures au collège.



Et chaque année, cette petite cérémonie se déroule dans l'un des villages du RPI, donc à Lecques le jeudi 29 juin en présence de Bernadette POHER (Lecques), Marc LARROQUE (Salinelles), Sylvain RENNER (St-Clément) et l'adjointe d'Aspères et de certains élus, des enseignants et de la directrice de l'école d'Aspères, madame BRUN.

Un joli goûter pour tous s'en est suivi pour la plus grande joie des petits et des grands.

CARNET

Emmanuelle PHILIPPE et Armand BONNEMORT se sont dit « OUI » le 22 avril 2023.
Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.



Bienvenue à **Viggo FERNANDEZ**,
fils de Christophe FERNANDEZ et de Fiona PEYRON le 20 avril 2023
et **Oan,Sam URIER**,
fils de Christophe URIER et Léonor RODIER, le 15 juin 2023.
Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents.



Mateo VIDAL a été baptisé le 17 juin 2023,
petit-fils de Diego et Peggy SANCHEZ, fils de Emma SANCHEZ et Julien VIDAL.
Nous adressons toutes nos félicitations à la famille.

Une anecdote sur l'histoire de Lecques à raconter ?
Un témoignage ? Des documents ? Des photos ?
Des cartes postales ? Une idée solidaire ?
Je suis la PLUME de ce petit journal pour le plaisir de tous.

Contactez-moi : Mblt3034@gmail.com
Ou pour une rencontre : téléphone Mairie 04 66 80 11 83



MAIRIE DE LECQUES
233 rue du 26 Août 1944
30250 LECQUES

Nous contacter :
Tél : 04 66 80 11 83
Fax : 04 66 80 14 05
Courriel: mairie30@lecques.fr
Facebook: www.facebook.com/mairielecques
Site: www.lecques.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :
Lundi : de 10h à 12h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 14h à 17h
Vendredi : de 10h à 12h

©2023 Mairie de Lecques - Chargée de publication : Michèle Blanchot - Couverture : inauguration rue de la Gleisasse
Maquette : P@rice - Impression : LA BA Com 30170 Conqueyrac - Ne pas jeter sur la voie publiquer

Pour toutes les alertes
téléchargez l'application Info-Flash sur votre téléphone
et suivez l'actualité en temps réel

Info-Flash